

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

10/08/18

Dossier complet le :

10/08/18

N° d'enregistrement :

F01118P0202

1. Intitulé du projet

Lot N1 de la ZAC Clichy-Batignolles - Secteur Nord - Paris 17ème

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

RIVP

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Daniel Schneider

RCS / SIRET

5 5 2 0 3 2 7 0 8 0 0 2 1 6

Forme juridique Sem locale

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39° Travaux, constructions et opérations d'aménagement y compris ceux donnant lieu à un permis d'aménager, un permis de construire, ou à une procédure de zone d'aménagement concerté.	"Travaux, constructions et opérations d'aménagement constitués ou en création qui soit crée une surface de plancher supérieure ou égale à 10 000 m ² et inférieure à 40 000 m ² et dont le terrain d'assiette ne couvre pas une superficie supérieure ou égale à 10 hectares " Le projet se développe sur le lot N1 de la ZAC Clichy-Batignolles et comporte environ 11028 m ² de surface de plancher au total.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le lot N1 consiste en la construction d'un immeuble de 11 028m² de surface de plancher, implanté au-dessus des ouvrages de la nouvelle station de la ligne 14, Porte de Clichy.

Il s'inscrit dans une emprise foncière de 2430m² située le long de l'Avenue de la Porte de Clichy, à l'angle du Boulevard Bessières. Le projet comporte des logements sociaux (5380m²), une résidence étudiante (3720m²), un centre d'hébergement d'urgence (1080m²), un centre de santé (440m²) et des commerces (430m²). Les toitures du bâtiment sont utilisées pour la production d'électricité photovoltaïque.

Une particularité du projet tient au fait que la totalité du bâtiment repose sur une dalle de couverture de la station de métro (voir coupe transmise dans les documents annexes pour une meilleure compréhension du projet).

L'accès à la nouvelle station de métro ligne 14 se trouve sous le bâtiment.

4.2 Objectifs du projet

Le projet s'inscrit dans le programme de travaux de la ZAC Clichy-Batignolles, située dans le 17^e arrondissement de Paris. Il participe aux objectifs de requalification d'un territoire longtemps dédié aux activités ferroviaires et logistiques.

Le projet répond aux exigences environnementales fixées sur la ZAC Clichy-Batignolles (Engagement environnemental du MOA et rappel des principales exigences du Cahier des Prescriptions Environnementales et Développement Durable - CPEDD - joints en annexe 8), particulièrement volontaires en termes de maîtrise des consommations énergétiques, d'utilisation des énergies renouvelables d'origine locale, de gestion de l'eau et de préservation de la biodiversité.

En parallèle, une démarche de certification environnementale est engagée par le maître d'ouvrage, certification dont le profil sera développé en priorité sur les mêmes thématiques que celle du CPEDD.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le projet est réalisé sur une dalle déjà construite, il n'induit donc pas de terrassements.

Durée du chantier : environ 24 mois.

Coordination générale : Afin de gérer la simultanéité des chantiers menés par des maîtres d'ouvrage différents, sur un même secteur, la Ville de Paris et l'aménageur ont mis en place un dispositif de coordination et de pilotage général à l'échelle de la ZAC (sécurité générale, gestion des emprises de chantier, principes d'approvisionnement et circulations).

Chantiers à faibles nuisances : Une charte spécifique à la ZAC Clichy Batignolles «Charte des chantiers à faibles nuisances, à faibles impacts environnementaux et responsables sur le secteur Clichy-Batignolles» a été établie par la Ville de Paris et l'aménageur (cf. annexe 10).

Cette charte vise à préserver la qualité de vie et la sécurité des riverains, en minimisant l'impact des chantiers sur l'environnement et en permettant le développement de l'insertion par l'emploi pour les personnes les plus fragiles.

Les travaux seront réalisés dans le respect des exigences fixées par la «Charte des chantiers à faibles nuisances, à faibles impacts environnementaux et responsables sur le secteur Clichy-Batignolles».

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Plusieurs outils sont mis en œuvre dans le but de maîtriser les impacts du projet sur l'environnement, notamment :

Sobriété énergétique : exigences supérieures de 20% à la RT2012 pour la consommation en énergie primaire, conception bioclimatique des bâtiments (Mise en place de panneaux photovoltaïques sur la toiture), performance énergétique des bâtiments (compacité, isolation extérieure avec traitement des points thermiques, protections solaires pour les façades Sud-Ouest plus exposées, absence de climatisation sauf pour le centre de santé pour raisons médicales).

Végétalisation du bâtiment : création d'espaces extérieurs végétalisés permettant de participer à la gestion des eaux pluviales, à la réduction de l'effet d'îlot de chaleur urbain et à maintenir une certaine biodiversité.

Gestion des eaux pluviales : maîtrise et réduction des rejets d'eau au réseau (végétalisation des toitures et des terrasses pour atteindre cet objectif) (cf. annexe 8).

Circulations : le programme est conforme aux hypothèses prises en compte dans l'étude d'impact de la ZAC pour évaluer les impacts du projet urbain sur les déplacements et la circulation (cf. annexe 12).

Biodiversité : le choix des essences respecte la palette végétale de la ZAC. Les espaces végétalisés comportent plusieurs strates végétales avec un minimum de 10 espèces végétales indigènes, préférablement choisies dans la liste de la "flore favorable à la faune sauvage" de la Ville de Paris. Les espèces choisies sont des espèces locales, favorisant le développement de niches écologiques (zones en toiture avec essences de prairies, zones arborées avec strates herbacées et arborescentes (annexes 8 et 11).

Paysage : une attention particulière portée en phase de conception au paysage et à la silhouette urbaine; rapport harmonieux des volumes et hauteurs (cf. annexe 13).

Gestion des déchets: une collecte pneumatique assurera une collecte des déchets sans nuisances liées à la circulation des camions.

Confort acoustique et protection aux vibrations : le projet respectera les seuils acoustiques règlementaires et assurera la protection aux vibrations du métro par la mise en place de boîtes à ressorts.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis aux procédures administratives suivantes :

- Dossier de Permis de construire
- Étude de sûreté et de sécurité publique, à la demande du préfet, du fait de la proximité avec le Tribunal de Grande Instance de Paris

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Parcelle de	2430 m ²
Surface de plancher logements	5380 m ²
Surface de plancher résidence étudiante	3720 m ²
Surface de plancher maison de santé	440 m ²
Surface de plancher centre d'hébergement d'urgence	1080 m ²
Surface de plancher commerces	430 m ²
Hauteur toiture	30 à 32 m
Dimensions en plan	19m * 120 m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

«Lot N1 de la ZAC
Clichy-Batignolles »
75017 Paris

au croisement de l'avenue de la
Porte de Clichy et du boulevard
Bessières.

Coordonnées géographiques¹

Long. 02° 18' 47" 7 Lat. 48° 53' 40" 8

Pour les catégories 5° a), 6° a), b)
et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d),
10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°,
38° ; 43° a), b) de l'annexe à
l'article R. 122-2 du code de
l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation
environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les
différentes composantes de votre projet et
indiquez à quelle date il a été autorisé ?

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le PPBE pour les infrastructures ferroviaires de l'Etat a été approuvé le 06/07/2012 Le PPBE de Paris pour les agglomérations a été approuvé en septembre 2015.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- PPRI de 2003 révisé en 2007 et approuvé le 19/04/2007 (secteur non concerné par le PPRI). - PPRN sur les risques liés aux carrières et au gypse antéludien. L'ensemble fait l'objet d'un arrêté de risques majeurs du 14/06/2006. Il n'y a pas de PPRT. (cf. Annexe 14 : Etat des Risques Naturels et Technologiques)
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site inscrit Ensemble urbain de Paris (arrêté du 06/08/1975)
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche est celui du parc départemental de l'île Saint Denis situé à 5,7 km du site du projet.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas d'interception du périmètre de protection d'un monument historique classé. Le monument historique classé le plus proche est l'École Normale de Musique Alfred Cortot. On se situe dans le périmètre des Ateliers de Décors de l'Opéra, inscrits à l'inventaire des monuments historiques par arrêté du 9 avril de 1990.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet engendrera des trafics surtout durant la phase de chantier. Des mesures seront prises afin de limiter au maximum ces nuisances. (voir la "Charte des chantiers à faibles nuisances, à faibles impacts environnementaux et responsables sur le secteur Clichy-Batignolles»). Le trafic généré par les nouveaux habitants sera très limité, le projet étant très bien desservi par les transports en communs : situé au pied d'une station de métro avec 2 lignes et en face d'un arrêt de tramway.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Vibrations liées à la station de métro située sous le bâtiment qui seront gérées par la présence de boîtes à ressorts assurant une desolidarisation entre les ouvrages du lot N1 et les ouvrages du métro.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Émissions lumineuses dues à l'éclairage nocturne des coursives d'accès aux logements et des balcons.
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux de pluie sont récupérées au maximum pour l'arrosage des toitures notamment. Les eaux résultantes sont rejetés dans le réseau d'assainissement de la Ville de Paris en respectant le débit de fuite du cahier des prescriptions environnementales de la ZAC.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux usées et eaux vannes sont rejetées dans le réseau d'assainissement de la Ville de Paris.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En cours de chantier, production de DIB, DI, DID, triés et envoyés vers des filières adaptées.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Contribution à la création d'un nouveau quartier.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

L'étude d'impact de la ZAC Clichy-Batignolles identifie les incidences cumulées de l'ensemble des projets.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Voir annexes jointes :

- Cahier des Prescriptions Environnementales et de Développement Durable de la ZAC Clichy-Batignolles
- Notice environnementale
- Charte chantiers à faibles nuisances, à faibles impacts environnementaux et responsables sur le secteur Clichy-Batignolles

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le contexte de ce projet est spécifique puisqu'il s'inscrit dans une ZAC qui a fait l'objet d'une étude d'impact mise à disposition du public en juin/juillet 2011. Les Lots O1 à O9, sur le secteur Ouest de la ZAC et les lots N2, N3 et N4 du secteur Nord de la ZAC ont fait l'objet d'une procédure d'examen au cas par cas qui a conclu à la non nécessité d'une étude d'impact.

La nature des travaux du lot N1 étant similaire à celle des lots O1 à O9, la réalisation d'une étude d'impact ne devrait donc pas être nécessaire mais quelle que soit la conclusion de la procédure :

- nous confirmons que le projet constitué par le lot N1 répond exactement aux objectifs environnementaux de la ZAC ;
- le management environnemental du projet tient compte dès la phase de conception et à toutes les étapes de réalisation / exploitation des problématiques environnementales et de développement durable afin de limiter les impacts du projet.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

- 7- coupe longitudinale (partie 4)
- 8 - Engagement environnemental du maître d'ouvrage et rappel des principales exigences du CPEDD (partie 4 et partie 6.4)
- 9 - Impacts des chantiers sur l'environnement - Extrait étude d'impact de la ZAC Clichy Batignolles (partie 4.3, partie 6.1 et 6.4)
- 10 - Charte chantiers à faibles nuisances, à faibles impacts environnementaux et responsables sur le secteur Clichy Batignolles (partie 4.3.1, partie 6.1 et 6.4)
- 11 - Notice Environnementale (partie 4 et partie 6)
- 12 - Impact sur les déplacements - Extrait étude d'impact de la ZAC Clichy Batignolles mars 2011
- 13 - Notes d'intentions architecturales et paysagères
- 14 - Etat des risques naturels et technologiques

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à PARIS

Signature

le, 7 05 - 2018
Régie Immobilière de la Ville de Paris
13 avenue de la Porte d'Italie
TSA 61371
75621 PARIS CEDEX 13
Le Directeur de la Construction

Daniel SCHNEIDER

opé

LOT N1 - ZAC Batignolles

Résidence étudiante, Logements,

CHRS, Maison de Santé, Commerces

mca

Régie Immobilière de la Ville de Paris

13, avenue de La Porte d'Italie

75013 Paris

T 01 77 75 11 00

arch

ignacio prego architectures

89 rue de Reuilly

75012 Paris

T 01 53 33 24 20

boblec

39, Rue des Grands Champs

75020 Paris

T 01 82 28 19 16

arch

co-trait

bet stru

ARCADIS

9, avenue Réaumur

92354 Le Plessis-Robinson Cedex

T 01 46 23 77 32

hqe

ELEMENTS Ingenierie

47 rue de Paradis

75010 PARIS

T 01 44 79 37 10

façades

VP & GREEN engineering

115 rue du Bac

75007 Paris

T 01 53 63 05 00

fluid

DELTA FLUIDES

80, boulevard Dunois

14000 CAEN

T 02 31 29 32 99

acoust

ACOUSTIQUE VIVIE

15, rue Fondary

75015 Paris

T 01 45 59 30 13

eco

BOUGON

14, rue de Strrau

75013 Paris

T 01 44 06 00 65

PLAN DE

SITUATION

ANNEXE 2

JANV. 2018

1 : 20 000

doc

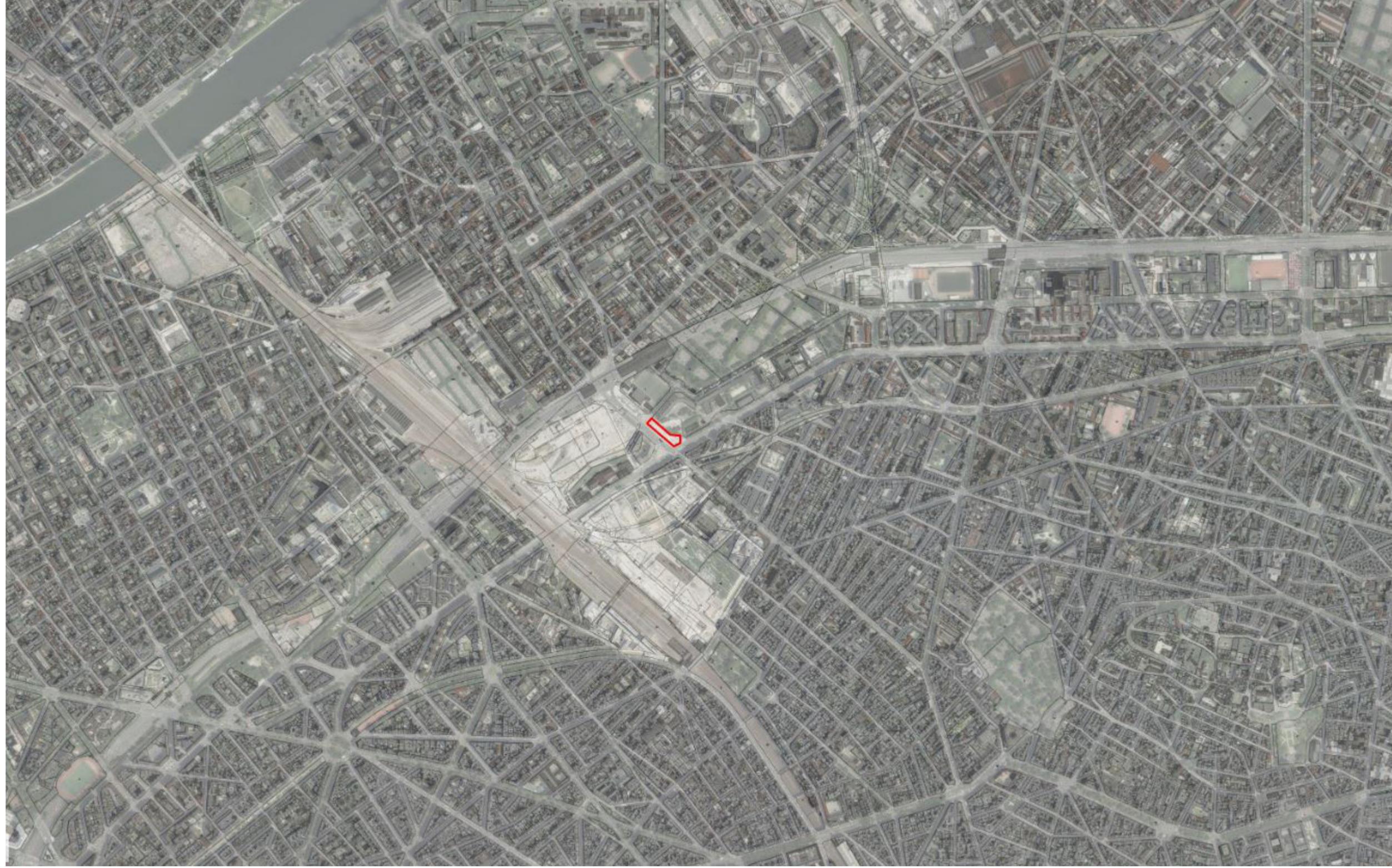
num

dat

éch

pha

ind X



opé **LOT N1 - ZAC Batignolles**
Résidence étudiante, Logements,

CHRS, Maison de Santé, Commerces

mca **Régie Immobilière de la Ville de Paris**
13, avenue de La Porte d'Italie
75013 Paris
T 01 77 75 11 00

arch
mand

ignacio prego architectures
89 rue de Reuilly
75012 Paris
T 01 53 33 24 20

arch
co-trait

babled
39, Rue des Grands Champs
75020 Paris
T 01 82 28 19 16

bet stru **ARCADIS**
9, avenue Réaumur
92354 Le Plessis-Robinson Cedex
T 01 46 23 77 32

fluid

DELTA FLUIDES
80, boulevard Dunois
14000 CAEN
T 02 31 29 32 89

acoust

ACOUSTIQUE VIVIE
15, rue Fondary
75015 Paris
T 01 45 58 30 13

eco

BOUGON
14, rue de Stinrau
75013 Paris
T 01 44 06 00 65

hqe

ELEMENTS Ingénierie
47 rue de Paradis
75010 PARIS
T 01 44 79 37 10

façades **VP & GREEN engineering**
115 rue du Bac
75007 Paris
T 01 53 63 05 00

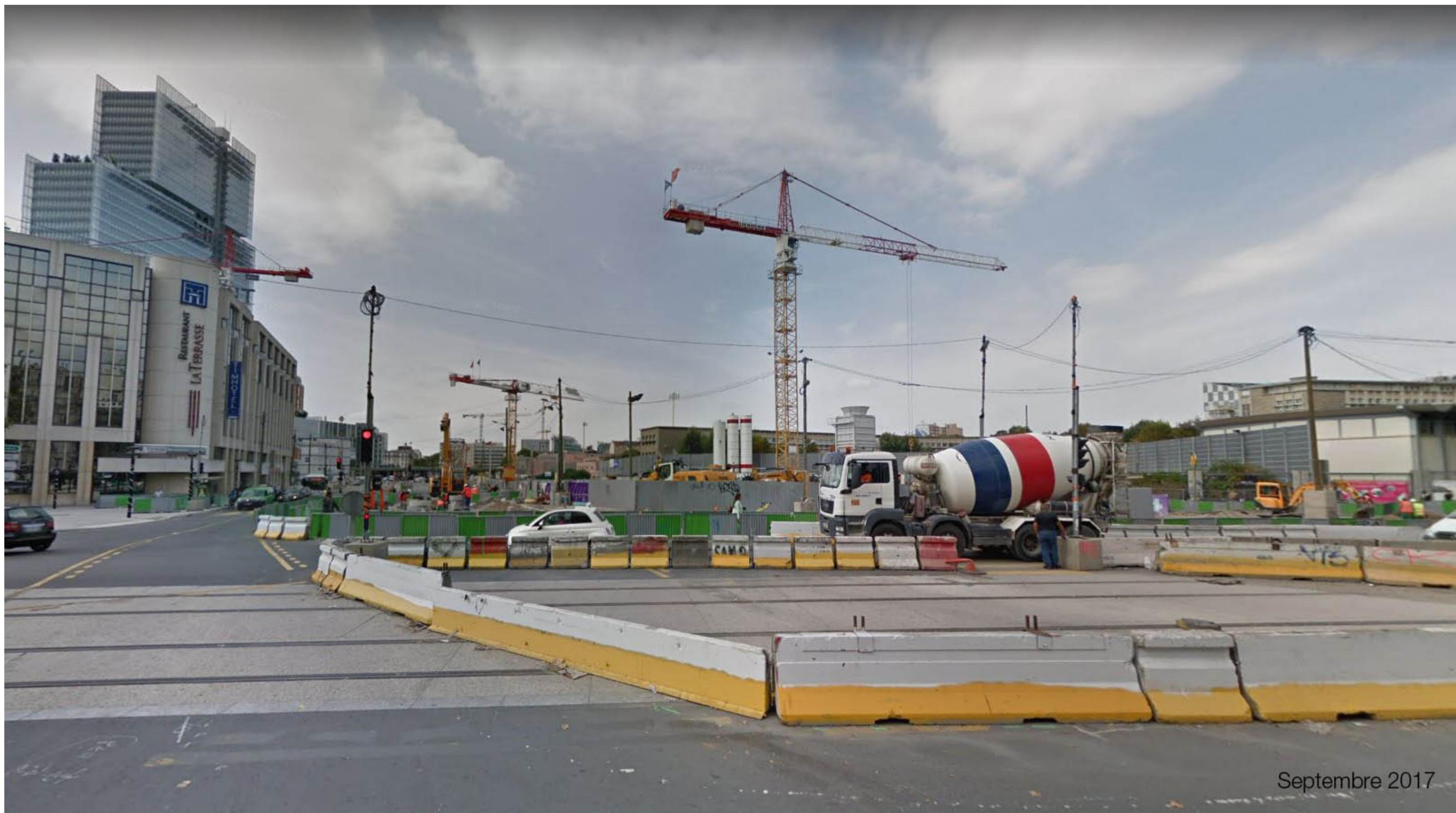
LOCALISATION
PRISES DE VUE
ANNEXE 3
JANV. 2018
1 : 5000

doc
num
dat
éch
pha
ind X



Échelle 1 : 5 000

0 100 m



Septembre 2017

PRISE DE VUE 1



PRISE DE VUE 2

Lycée Honoré de Balzac

Avenue du cimetière des Batignolles

Boulevard Bessières

Avenue de la porte de Clichy

1	588210,736	132761,421
2	588232,161	132771,419
3	588249,596	132781,417
4	588213,924	132781,417
5	58812,956	132789,611
6	588332,821	132797,453
7	588332,288	132792,760
8	588305,695	132688,459

eps **LOT N1 - ZAC Batignolles**
 Résidence étudiante, Logements,
 CHRS, Maison de Santé, Commerces
 msa Régie Immobilière de la Ville de Paris
 75013 Paris
 T 01 47 51 11 11

arch **ignacio prego**
 75019 Paris
 T 01 31 32 32 30

urb **hoboc**
 75013 Paris
 T 01 47 51 11 11

co-act **ARCADIS**
 82241 Le Pecq - Robinson Cedex
 T 01 46 53 37 37

hge **DELTA FLUIDES**
 14000 Brest
 T 02 23 23 23 23

itc **ACOUSTIQUE VIVE**
 75013 Paris
 T 01 47 51 11 11

pha **BOUGON**
 75013 Paris
 T 01 47 51 11 11

ing **ELEMENTS Ingénierie**
 75013 Paris
 T 01 47 51 11 11

pha **VP&Green**
 75013 Paris
 T 01 47 51 11 11

doc **PLAN MASSE**
 num **ANNEE 4**
 dat **JANV. 2018**
 éch **1 : 200**

PC

nd X

opé

LOT N1 - ZAC Batignolles

Résidence étudiante, Logements,

CHRS, Maison de Santé, Commerces

mca

Régie Immobilière de la Ville de Paris

13, avenue de La Porte d'Italie

75013 Paris

T. 01 77 75 11 00

arch

ignacio prego architectures

89 rue de Reuilly

75012 Paris

T. 01 53 33 24 20

arch

boblec

39, Rue des Grands Champs

75020 Paris

T. 01 82 28 19 16

bet stru

ARCADIS

9, avenue Réaumur

93354 Le Plessis - Robinson Cedex

T. 01 46 23 77 32

fluid

DELTA FLUIDES

80, boulevard Dunois

14000 CAEN

T. 02 31 29 32 99

acoust

ACOUSTIQUE VIVIE

15, rue Fondary

75015 Paris

T. 01 45 59 30 13

eco

BOUGON

14, rue de Strrau

75013 Paris

T. 01 44 06 00 65

hqe

ELEMENTS Ingénierie

47 rue de Paradis

75010 PARIS

T. 01 44 79 37 10

façades

VP & GREEN engineering

115 rue du Bac

75007 Paris

T. 01 53 63 05 00

PLAN

DES ABORDS

num **ANNEXE 5**

dat **JANV. 2018**

éch **1 : 5000**

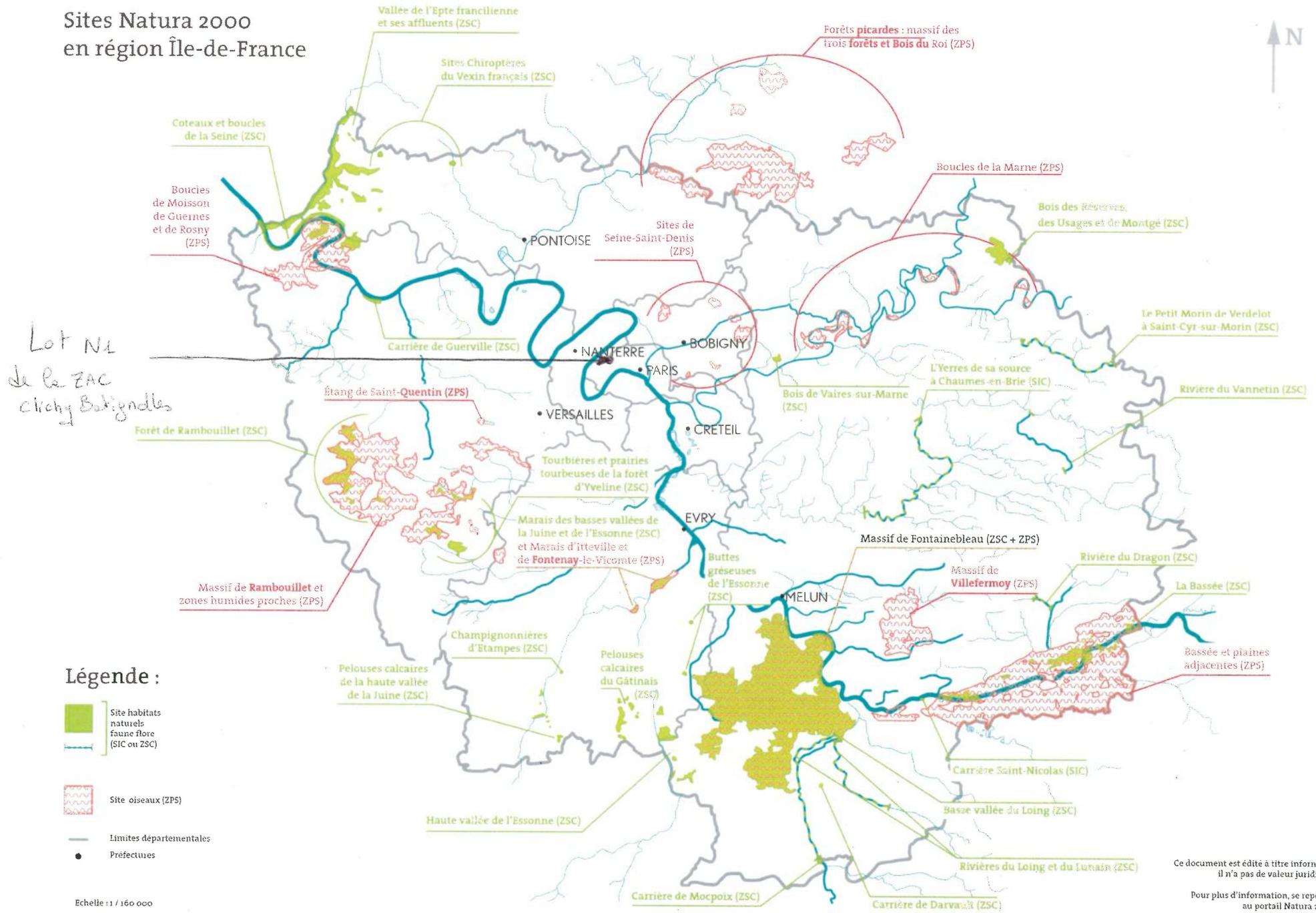
pha

ind X



ANNEXE 6 - Localisation du projet par rapport aux sites NATURA 2000

Sites Natura 2000 en région Île-de-France



Lot NL
de la ZAC
Clichy Bobignyelles

Légende :

Site habitats naturels faune flore (SIC ou ZSC)

Site oiseaux (ZPS)

Limites départementales
Préfectures

Echelle : 1 / 160 000

Ce document est édité à titre informatif, il n'a pas de valeur juridique.
Pour plus d'information, se reporter au portail Natura 2000